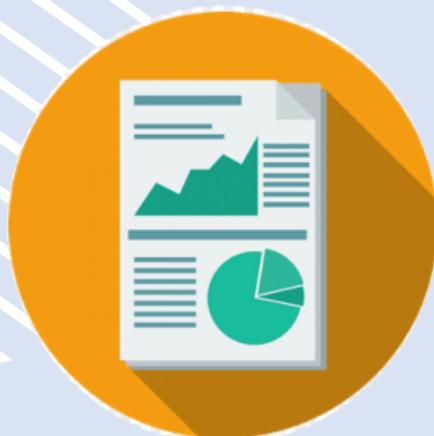




# Rapport d'Activité 2019



# SOMMAIRE

Rapport moral

---

3

Nos activités & nos actions

---

5

Rapport financier

---

31

Rapport d'orientation

---

32

Annexes

---

34

# RAPPORT MORAL



2019 aura été une année de rétrospective marquée de plusieurs événements dont un grand moment festif sous chapiteau pour fêter les 40 ans de notre association. Cet anniversaire restera à jamais marqué dans la mémoire de chacun et de chacune ; qu'ils s'agissent des usagers, des bénévoles et

des salarié.e.s, mais aussi des nombreux partenaires qui se sont mobilisés à nos côtés. Un moment de retrouvaille avec celles et ceux qui ont marqué la vie de l'association et les nouvelles générations qui poursuivront ce travail.

*2019, année de rétrospective mais aussi d'introspection pour porter un regard sur nos 40 ans d'action, ce que nous avons fait comme chemin et nous projeter vers l'avenir en repensant notre projet associatif pour les 5 prochaines années.*

Ce projet associatif 2020-2025 réaffirme l'ancrage de nos actions autour des 4 valeurs intangibles, déjà définies en 2014 : la solidarité, la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne. Il affirme également l'ambition d'être un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne, ambition qui est mise en œuvre à travers 5 visions et 10 engagements pour répondre aux besoins des publics.

Je viens de résumer en quelques lignes les deux grands temps forts qui ont marqué l'année qui vient de s'écouler mais derrière tout cela il y a un investissement important de l'ensemble des acteurs.trices de l'association. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel salarié, les bénévoles d'actions, les administrateurs.trices mais aussi les usagers qui se sont mobilisés sur ces projets. Tout cela a installé une dynamique positive que nous souhaitons voir perdurer.

Des projets se sont réalisés sur les différentes activités de l'association, je retiendrais la réhabilitation de quatre logements de la Pension de Famille, transformés en huit logements, permettant d'augmenter notre capacité d'accueil pour l'adapter aux besoins des publics. En fin d'année, les 10 bougies soufflées à la Maison Relais ont allumé la lumière du « Phare de Lesseps », nouveau nom donné à cette structure qui avait ouvert ses portes en 2009.

Je retiens également que notre candidature a été retenue sur un appel à projets pour engager le dispositif d'intermédiation locative sur le département dans le cadre d'une alliance avec trois autres associations que sont Penthièvre Actions, Steredenn et l'AMISEP.

Pour le centre de formation, 2019 était la première année de mise en œuvre des nouveaux marchés de la gamme Prépa. Une mise en œuvre faite à un rythme soutenu car il fallait en même temps revoir tous nos supports et modifier nos pratiques dans un cadre partagé avec l'AMISEP au sein d'un groupement.

A retenir aussi, la mise en place du Point Santé Mobile sur le Centre Bretagne en fin d'année. Projet attendu depuis plusieurs années, concrétisé avec l'apport de fonds privés et qui voit enfin le jour après de moults soubresauts. Il est à noter que la recherche de fonds privés s'est développée en 2019 et a permis de financer plusieurs actions au sein de l'association.

Enfin, notre chantier d'insertion a retrouvé une bonne santé avec un travail bien engagé sur des perspectives de développement pour les années à venir. Je veux parler du projet de « déchetterie du futur » avec Saint-Brieuc Armor Agglomération ou bien des perspectives sur le projet « Territoire Zéro Chômeur ».

*Bien des projets concrétisés encore cette année et des engagements à tenir pour 2020. 40 ans d'existence qui ont forgé notre capacité d'action et de solidarité.*

Pierre GRELLARD, Président



Atelier culinaire à la Cité du Goût et des Saveurs le 23.12.2019

# NOS ACTIVITÉS - NOS ACTIONS

Association intervenant sur le champ de la lutte contre les exclusions, Adalea développe des services visant à retisser les liens cassés, citoyens, professionnels, électifs ou familiaux auprès des personnes accueillies pour qu'elles retrouvent leur pleine place dans la société. Acteur majeur de la solidarité, Adalea est présente depuis 1979 en Côtes-d'Armor et intervient également sur le Morbihan.



**40 ans**  
d'activité

**7 647**

Personnes accompagnées  
en 2019 par l'association



**33 %**  
Femmes



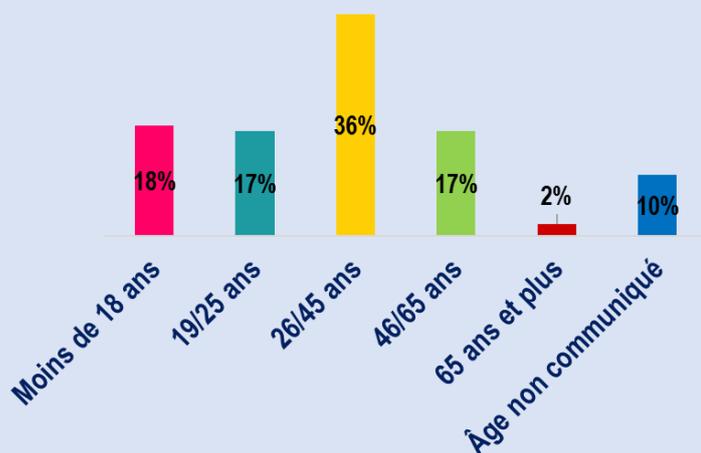
**45 %**  
Hommes

**17 %**

Sans ressources

**52 %**

Personnes seules



**112**  
Salarié.e.s  
(au 31/12/2019)



**79**

Permanent.e.s

**21**

En durée déterminée

**12**

En durée déterminée  
d'insertion



**33**  
Bénévoles  
(sur l'année)

**24**

d'actions

**09**

Administrateurs.trices

**21**  
Stagiaires  
(sur l'année)



**2**

Volontaires  
Sur 2 missions de  
Service civique  
(sur l'année)

# ACCUEIL ÉCOUTE ET VEILLE SOCIALE

S'adressant principalement aux personnes sans abri, mal logées et femmes victimes de violences intrafamiliales, le pôle Accueil Écoute et Veille Sociale (AEVS) d'Adalea intervient auprès de ces publics à travers :

La gestion du **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation** du département des Côtes-d'Armor (SIAO 22).

Le dispositif Accueil Écoute Femmes, destiné aux **femmes victimes de violences conjugales et familiales** qui propose :

- un service d'écoute téléphonique en qualité de Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences conjugales,
- un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de parole (accueil sur Saint-Brieuc / permanences délocalisées),
- une prise en compte des enfants qui vivent dans un climat de violence,
- des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnels.le.s.

Plusieurs actions et services destinés aux **publics en grande précarité** :

Le **rond-point**, dispositif sur le champ de l'urgence sociale qui comporte trois dimensions :

- l'accueil physique,
- l'accueil téléphonique au 115,
- l'action sociale,
- un soutien professionnel est également apporté à l'Escale Familles « accueil de jour géré par le Secours Catholique » à la Maison Saint-Yves de Saint-Brieuc.

Les **points santé** proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une pharmacie humanitaire en partenariat avec une pharmacienne bénévole.

Le service propose également une action **d'accompagnement des allocataires du RSA** marginalisés, pour une resocialisation et une autonomie financière.

+ de détails p 8 à 11

5 350

Personnes accompagnées



12 253 Appels traités

# LOGEMENT HÉBERGEMENT

Le pôle Logement Hébergement comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un parcours résidentiel qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.



180

Places d'hébergement

Ces actions se situent sur les champs de :

## L'hébergement :

- Trois Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- Des places de stabilisation
- Des logements Allocation Logement Temporaire d'insertion et d'urgence
- Une structure d'hébergement d'urgence

+ de détails p 12 à 16

1 444

Personnes accompagnées



## Le logement adapté :

- 1 pension de famille

## Les actions d'accompagnement :

- Accompagnement Social Renforcé dans le Logement
- Accompagnement Social Lié au Logement
- Accompagnement Vers et Dans le Logement
- Accompagnement en Economie Sociale et Familiale
- Intermédiation Locative

## L'accueil et l'orientation :

- Structure relais SIAO
- Dispositif Préparatoire de Sortie de la Maison d'Arrêt

Nos actions se situent sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.

# EMPLOI FORMATION

Créé en 1984, le pôle Emploi Formation d'Adalea intervient en amont de la qualification avec une spécialisation sur les dispositifs d'insertion et d'orientation professionnelle, de remise à niveau des savoirs de base, l'apprentissage du Français Langue Etrangère, et de mobilité. Nos actions se déclinent de la manière suivante :

- Accompagnement à l'insertion sociale ;
- Accompagnement à la construction de projet professionnel : accompagner les démarches d'orientation professionnelle et de reconversion, accompagner la recherche d'emploi, de stages ou de formation, vérifier et valider des projets professionnels ;
- Acquisition des compétences clés : réapprendre les Savoirs de Bases, Compétences clés, apprendre le français aux personnes d'origine étrangère, acquérir le socle de connaissances et de compétences professionnelles ;
- Apprentissage du permis de conduire : accompagnement à l'apprentissage du code de la route, accompagnement à la conduite.

+ de détails p 17 à 21

**1 019**  
Bénéficiaires



dont **706** stagiaires de la formation professionnelle

Nos actions de formations s'adressent :

- Aux demandeurs d'emploi ;
- Aux personnes en recherche d'emploi ;
- Aux jeunes et adultes ;
- Aux salarié.e.s d'entreprise ;
- Aux bénéficiaires de minima sociaux ;
- Aux jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Nos sites d'interventions sont répartis sur les Côtes d'Armor et le Morbihan :

- Saint-Brieuc
- Loudéac
- Lamballe
- Guingamp
- Pontivy
- Ploërmel
- Locminé



**115 203** Heures de formation

dont **32 700** heures en entreprises

dont **10 694** heures sous-traitées

## ATELIERS D'INSERTION

La mission du Pôle Ateliers et Chantiers d'Insertion est d'accompagner des personnes rencontrant des difficultés d'intégration sociale et professionnelle, vers l'emploi durable, ou au préalable d'accéder à la formation, ou d'autres étapes adaptées à leurs besoins.

Les personnes accueillies signent un contrat de travail, Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) ainsi qu'un contrat d'accompagnement fixant des objectifs d'insertion. Les salarié.e.s sont encadré.e.s par un.e encadrant.e technique et bénéficient en parallèle d'un accompagnement socioprofessionnel.

L'accompagnement des personnes s'appuie sur deux missions fondamentales :

- Le Conseil en Insertion Sociale et Professionnelle, qui assure un suivi individualisé de chaque salarié.e : projet professionnel et objectifs en matière d'emploi et de formation, accompagnement sur la situation individuelle, sociale, familiale et administrative.
- L'Encadrement Technique qui anime l'activité de production économique avec la mise en situation de travail qui doit notamment permettre d'évaluer les compétences et les comportements des salarié.e.s, de les faire évoluer et de favoriser les apprentissages.

+ de détails p 22

**29** Salarié.e.s en insertion



Notre démarche d'accompagnement s'appuie sur un réseau de partenaires sociaux ou du monde de l'entreprise et s'appuie :

- Sur une dimension collective, avec le travail en équipe et une pédagogie adaptée visant l'acquisition des aptitudes attendues par les employeurs en termes d'expérience, de comportement professionnel dans un contexte de production réelle de services.
- Sur une dimension individuelle, avec un accompagnement individuel renforcé, visant à travailler avec la personne sur les problématiques dites périphériques au travail. Notre activité s'inscrit dans une recherche constante d'équilibre économique et de qualité de réalisation, mis au service de notre projet d'accompagnement social et professionnel.

Le service doit, par ailleurs, poursuivre son travail de prospection et de communication sur les activités en direction des collectivités, des bailleurs sociaux et des entreprises.

Parallèlement, Adalea, consciente des besoins en matière d'insertion sur les territoires de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Loudéac Communauté Bretagne Centre, travaille en partenariat avec ces collectivités, sur les possibilités de mise en œuvre de nouvelles offres d'insertion.

# Accueil et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales

L'action peut se résumer en quatre mots : **accueil, écoute, information, et orientation** pour les femmes confrontées à des violences intrafamiliales.

Cinq grands modes d'intervention sont utilisés : les **entretiens individuels**, le **groupe de parole**, la **sensibilisation et la formation**, la **prévention** (animation du jeu **Équité Toi ?**), et **Histoire de dire**, action à destination des enfants victimes/témoins de violences intrafamiliales.

L'Association est missionnée par la Direction Régionale du Droit des Femmes et à l'Égalité depuis 1997 comme « Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences » et depuis 2012, comme « Accueil de jour ».



**473** Femmes reçues



**1 543** Entretiens réalisés



**679** Enfants concernés par la violence

**36** Remontées d'informations préoccupantes



**41** Orientations

## ARRÊTONS LES VIOLENCES

Dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales, l'association a participé à plusieurs groupes de travail visant à l'élaboration d'un protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, signé le 27 novembre 2019.

Ce protocole vise à mettre en évidence les actions et à identifier le réseau d'actrices et d'acteurs dans le domaine de la prévention, de l'accompagnement, de la répression et de la réparation. Il a permis de conforter la place d'Adalea dans ses missions auprès des femmes victimes de violences conjugales et des enfants.

Ce protocole va se décliner en fiches actions au cours de l'année 2020, qui seront autant de mutualisation d'expériences à l'échelle départementale que d'actions à mettre en œuvre au sein de l'association : sensibilisations au repérage et à l'orientation des femmes victimes de violences, réflexions sur les mises à l'abri des victimes...

# Accueil et accompagnement des publics marginalisés

## LA BOUTIQUE SOLIDARITE

L'accueil de jour **accueille**, **écoute**, **évalue**, **oriente** et apporte des réponses diversifiées, immédiates ou différées à toute personne en difficultés sociales et qui en fait la demande.

Le but est d'aider la personne accueillie à **retisser des liens sociaux** à travers sa participation à la vie du lieu d'accueil et l'encourager dans une démarche participative.



**705** Personnes reçues



**22%** Femmes



**56%** moins de 40 ans  
**26%** moins de 30 ans

**33%** Arrivent de l'étranger



**49%** Sans ressources



**250** Personnes rencontrées

**77%** Hommes



**82%** Seuls

**39%** Sans ressources



**33%** Font la manche

## ACTION SOCIALE SUR L'ESPACE PUBLIC (ASEP)

Il s'agit d'apporter une réponse de proximité auprès des populations en situation ou en risque d'exclusion sur la rue.

L'ASEP met en œuvre une réponse concrète sur le centre de Saint-Brieuc et sa périphérie dans une démarche de l'aller vers.

En complémentarité du 115, l'action crée ou maintient un lien social et sanitaire auprès des populations les plus fragilisées.

## ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ RSA

Adalea est conventionnée par le Conseil Départemental pour assurer l'accompagnement administratif et social du public allocataire du Revenu de Solidarité Active (RSA) marginalisé.

Il s'agit d'un public qui cumule les difficultés : logement, emploi, mode de vie atypique, santé, poly-consommations...

L'objectif est d'engager un processus de reconstruction, de resocialisation, de réinsertion...



**36** Personnes accompagnées



**25%** Femmes

**75%** Hommes



**53%** Vivent à la rue

# Accès aux soins et Accompagnement Thérapeutique

## LES POINTS SANTÉ

Les Points Santé s'adressent aux personnes en situation de précarité, localisées sur les bassins de vie de Saint-Brieuc, Loudéac et Pontivy.

Ces personnes sont en situation d'exclusion, d'insertion ou de réinsertion avec des **conditions de vie précaires**, des **problèmes de santé**, des soins peu, voire jamais entrepris, des **conduites addictives, suicidaires**.

Des professionnel.le.s interviennent directement auprès du public : infirmier.e.s, psychologues et un médecin.

Des bénévoles interviennent également : des médecins et une pharmacienne qui permettent de développer l'offre de services (consultation médicale, prescription, accès aux médicaments...).



**532** Personnes accueillies = 392 à Saint-Brieuc  
140 sur le Centre Bretagne



**1 272**  
Entretiens  
Consultations

**77%**  
Ont consulté  
pour la 1<sup>ère</sup> fois

**24%**  
Sans couverture  
maladie



**119** Personnes bénéficiaires  
de la pharmacie humanitaire

**258** Délivrances de médicaments

## APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

(en groupement avec l'AMISEP)

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont ouverts à l'accueil de toute personne en situation de précarité touchée par une **pathologie chronique invalidante** (sida, hépatite, cancer, sclérose en plaque...).

Les ACT proposent un hébergement « à titre temporaire pour des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observation des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Pour mettre en œuvre leur projet, les ACT s'appuient sur une coordination médicale et psychosociale. Dans le cadre de ces missions, ils développent des projets spécifiques d'accompagnement et de prise en charge des personnes. L'objectif est de permettre un accompagnement thérapeutique, social et éducatif des personnes, encadré par une équipe pluridisciplinaire.



**7** Personnes hébergées = 2 femmes  
5 hommes



**28** Nouvelles demandes



**10** mois  
Durée moyenne de séjour

# Service Intégré de l'Accueil et l'Orientation (SIAO)

La création du service SIAO a pour objectifs d'améliorer les modalités de prise en charge des personnes mal logées et de permettre à toute personne en besoin d'accès à un lieu d'hébergement ou de logement temporaire, de bénéficier d'une évaluation de sa situation et d'une orientation vers une solution adaptée. Adalea assure la **gestion départementale** de ce service à travers 4 principes fondamentaux :

- L'inconditionnalité de l'accueil et la continuité de la prise en charge,
- Le logement d'abord,
- L'accès au service public,
- La coordination des interventions.

Les objectifs étant de réduire les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement, simplifier l'intervention des travailleur.euse.s sociaux.ales, traiter avec **équité** les demandes, **orienter** la personne en fonction de ses besoins, **coordonner** la mise en réseau des acteurs et des moyens, participer à la mise en place d'observatoires locaux.

## VOLET URGENCE



**1 388** ménages



**12 253** Appels traités



**61 %** hommes

**80 %** personnes isolées



**69 %** Des demandes issues du territoire de SBAA



**50 %** Des demandes aboutissent à une mise à l'abri

## VOLET INSERTION

**4,5** demandes



**1** offre



**34** semaines  
Places de stabilisation

**29** semaines  
Pension de famille



**18,5** semaines  
Délai moyen d'attribution

**28** semaines  
CHRS

**4** semaines  
FJT

# Hébergement

## CHRS ARGOS ET KER GALLO

43 places (33 à Saint-Brieuc et 10 à Loudéac)

Accueil de tout public (hommes, femmes, couples avec ou sans enfant) âgé de 18 à 65 ans, sans solution de logement et qui accepte de s'engager dans une démarche d'insertion, accompagné par un.e travailleur.euse social.e référent.e du projet individualisé et formalisé dans un contrat de séjour.

L'hébergement se fait au sein d'appartements extérieurs (du studio au T4) répartis sur les villes de Saint-Brieuc et Loudéac.

## CHRS CLARA ZETKIN

34 places (14 places en collectif sécurisé et 20 places en logements diffus)

Accueil de femmes qui ont décidé de quitter leur domicile, avec ou sans leurs enfants, pour fuir les violences conjugales. Ce CHRS a pour objectifs de se reconstruire et prendre un nouveau départ, apprendre à se protéger, être accompagnée dans les démarches et l'organisation de la vie quotidienne, bénéficier d'un soutien à la parentalité.

L'hébergement se fait au sein d'appartements dans un collectif ou à l'extérieur, sur la ville de Saint-Brieuc.



**138** Personnes accueillies / **53** Ménages

**67**  
adultes

**71**  
enfants



**57%**  
Familles monoparentales

**17%**  
Personnes isolées

**17%**  
Sans ressources



**41%**  
Vivent avec - de 600 € par mois

**10**  
mois  
Durée moyenne de séjour



**100%** Taux d'occupation  
**24** ménages ont quitté le CHRS en 2019



**7** Personnes accueillies

**1** femme  
**6** hommes

## PLACES DE STABILISATION

L'objectif principal est d'accueillir et de proposer un accompagnement social continu permettant aux personnes de se poser, de se ressourcer et de faire émerger ensuite un projet en direction des dispositifs de droit commun de l'insertion et du logement.

Depuis 10 ans, des problématiques de santé multiples demandent une coordination des soins plus importante.

**72%**  
plus de 46 ans

**92%**  
Vivent avec - de 600 € par mois



**2** personnes ont quitté le dispositif en 2019



**10 ans** 2009-2019

=



**94** Personnes accueillies

= **264** jours

Durée moyenne de séjour

# Hébergement

## HYBRITEL

Structure d'hébergement d'urgence ayant pour but d'offrir une alternative à l'hôtel pour les personnes sans hébergement, et plus particulièrement les familles et les personnes en situation de fragilité particulière (handicap, ...).

Sa création correspond à une réponse à la raréfaction des places en hôtels ; établissements qui satisfont de moins en moins aux exigences sécuritaires et qui proposent des conditions de confort à minima. Par ailleurs, l'augmentation du coût des nuitées hôtelières nécessitait une gestion plus optimisée des mises à l'abri.

Grâce à sa structuration atypique, l'Hybritel peut accueillir jusqu'à 54 personnes, dans 27 chambres réparties en 10 logements meublés. La modulation des logements permet l'accueil de familles dans des conditions adaptées à leur composition familiale.



**255** Personnes accueillies / **150** Ménages

**179** adultes

**76** mineurs



**61%** non ressortissants UE



**83%** Taux d'occupation

**130** ménages ont quitté le dispositif en 2019



**56** nuitées  
Durée moyenne de séjour



**97** Personnes accueillies / **54** Ménages

**29%**  
Familles monoparentales

**60%**  
Personnes isolées

**37%**  
enfants



**17%**  
Sans ressources



**50%**  
Vivent avec - de 600 € par mois



**30** ménages sont sortis du dispositif en 2019

## ALT : AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE

Accueil à titre temporaire de personnes défavorisées sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement pas avoir accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Toutefois, lorsque les personnes isolées ou les familles accueillies ont besoin d'un accompagnement social, Adalea s'efforce de l'assurer, en recourant aux services sociaux de droit commun afin d'aider les ménages à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de relogement.

Hébergement en urgence des ménages en difficulté, en situation de grande précarité (familiale, économique). Les femmes victimes de violences conjugales et les personnes sans domicile en sont les principales bénéficiaires.

# Logements adaptés

## LA PENSION DE FAMILLE

Résidence sociale composée de 27 logements. Elle peut accueillir 30 personnes, à faibles niveaux de ressources, isolées socialement et qui n'ont pas accès à des logements ordinaires. Celles-ci peuvent disposer d'un « chez-soi », **sans limitation de durée**.

La pension de famille représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie.

La pension de famille est un lieu convivial et chaleureux offrant un logement privatif et des espaces communs.

La pension de famille permet aux personnes de se poser, de reprendre confiance en elles, de développer des compétences pour que la perspective d'un logement ordinaire soit envisageable si les personnes le souhaitent.



**27** Résidents

**6** femmes **21** hommes



≈ **53** ans



nouveaux logements  
en 2019

**4**



logements

**5**



locataires

## BAR : LE BAIL A RÉHABILITATION

En 2001, Adalea et Loudéac Communauté Centre Bretagne ont conclu un bail de 18 ans par lequel Adalea devenait locataire d'un bien situé à Loudéac. Ce bien est une bâtisse constituée de 4 logements. Adalea s'est engagée à prendre ce bien afin de louer les appartements à des personnes avec des plafonds de ressources tout en assurant la réhabilitation et l'entretien des logements.

# Actions d'accompagnements

## ASRL : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ DANS LE LOGEMENT

ASRL Accès pour des ménages ayant effectué une demande auprès du SIAO, orientés sur le dispositif CHRS éclaté et ayant déposé une demande de logement social.

ASRL Maintien pour des ménages locataires du parc public, rencontrant des difficultés pour se maintenir dans le logement et acceptant un accompagnement renforcé.

Il s'agit d'un accompagnement global d'une durée de 6 mois sur la base d'un projet individualisé portant sur les plans administratif, budgétaire, familial, formation et emploi, santé, logement...



**7** Ménages accompagnés

**3** ASRL maintien

**4** ASRL accès



**87** Ménages accompagnés

**33%**

Familles monoparentales

**49%**

Personnes isolées

## ASLL : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

Les ménages rencontrant des difficultés, faisant obstacle à l'accès ou au maintien dans le logement, peuvent bénéficier d'une mesure d'ASLL. Les objectifs de cette mesure peuvent concerner la gestion administrative et budgétaire liée au logement, l'aide à la recherche de logement ou au maintien dans les lieux, l'aménagement, l'appropriation du logement et l'intégration dans le quartier.

## AVDL : ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

L'AVDL vise à accorder à des publics éloignés du logement ou en passe d'en être exclus, un accompagnement social spécifique. Il intervient exclusivement en cas de problématiques liées à la recherche, à l'accès ou au maintien dans un logement autonome voire dans un logement provisoire au titre de l'ALT.

La durée des mesures a été établie à 3 mois. En fonction des situations, les mesures peuvent être renouvelées dans la limite de 12 mois.

Les mesures AVDL s'inscrivent dans la mise en œuvre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation pour contribuer à la fluidité des parcours hébergement / logement des personnes.



**117** Personnes accompagnées

**26** femmes

**44** hommes

**47** enfants



**63**

mesures

**14%**



**99** Personnes accompagnées

**37** adultes

**62** enfants



**32**

mesures

## AESF : ACCOMPAGNEMENT EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

L'AESF est un outil de prévention mis en place par le Département ; il a pour but d'aider les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant.

L'objectif est de restaurer une autonomie dans la gestion budgétaire, dans l'intérêt de l'enfant, pour une meilleure prise en compte de ses besoins.

La mesure AESF est mise en œuvre à la demande des parents ou sur proposition des travailleurs sociaux. La durée de la mesure est de 6 mois.

**7** Personnes accompagnées



**3** Sous-location

**4** mandats de gestion

## IML : INTERMÉDIATION LOCATIVE

Ce dispositif permet aux ménages, relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et ayant eu une orientation SIAO, de prétendre à un logement dans le parc privé.

L'accompagnement se fait soit de manière pérenne via le mandat de gestion, soit en sous-location avec un contrat de séjour de 6 mois permettant d'évaluer sa capacité à habiter et d'envisager à l'issue un glissement de bail.

# Actions d'accueil et d'orientation



**119** Personnes accompagnées

→ **79** entrées sur le dispositif

← **88** sorties

**190**  
entretiens



**36**  
permanences

**72%**

Accompagnements > à 3 mois

**53%** ont — **35** ans

## STRUCTURE RELAIS SIAO

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation 22 (SIAO 22), via la Commission Unique d'Attribution, est l'espace de centralisation de l'offre et de la demande en matière d'hébergement pour le département.

Dans ce cadre, une organisation départementale a été mise en place sur chacun des territoires d'implantation des structures permettant de recevoir les personnes demandeuses d'un hébergement et de transmettre leur demande à l'opérateur SIAO.

Adalea assure cette mission de structure relais SIAO et évalue les demandes sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.

## DPSMA : DISPOSITIF DE PRÉPARATION A LA SORTIE DE MAISON D'ARRET

Le dispositif prévoit la mise à disposition auprès du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) 4 demi-journées par mois d'une conseillère logement œuvrant dans le cadre du dispositif de préparation à la sortie des détenus incarcérés à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc afin de :

- Préparer la sortie des personnes incarcérées,
- Animer le réseau d'hébergement du département,
- Orienter les personnes incarcérées,
- Accompagner les personnes dans leur recherche et favoriser un accès au logement durable,
- Mobiliser tous les dispositifs destinés à favoriser le maintien ou l'accès au logement.

**727**

Créneaux de rendez-vous planifiés



Rendez-vous honorés

**459**

# Accompagnement à la construction d'un projet professionnel

Les formations de la gamme PRÉPA de la Région Bretagne permettent aux stagiaires de découvrir des métiers, d'élaborer un projet professionnel ou encore d'acquérir des compétences clés pour trouver un emploi. Trois parcours sont possibles : PRÉPA Avenir, PRÉPA Projet et PRÉPA Clés. Ces nouveaux marchés de formation ont été mis en œuvre à compter de février 2019. Adalea a répondu en groupement solidaire avec l'AMISEP.

Nous sommes présents sur plusieurs territoires : Saint-Brieuc, Lamballe, Loudéac, Pontivy, Locminé et Ploërmel (sous-traité à l'AMISEP).

## 261 Bénéficiaires

### PRÉPA AVENIR JEUNES

L'offre « PRÉPA Avenir Jeunes » vise à favoriser l'insertion socio-professionnelle des publics peu ou pas qualifiés.

Elle propose des réponses adaptées pour des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, peu autonomes, sans qualification et ayant des difficultés.

En amont de la « QUALIF », la gamme « PRÉPA » permet aux publics de se préparer avant d'intégrer une formation qualifiante ou d'accéder directement à un emploi.



**53 000** Heures en centre

**19 000** Heures en entreprise



**85 %**  
Niveau 3 et infra 3

**65 %**  
Sans activité

**119**  
mineurs



Développement des partenariats culturels, sportifs, artistiques

**86 %**

orientés via la Mission Locale

**13 %**

repérés lors de forums, salons

Les prescriptions partenaires ne sont plus obligatoires pour intégrer la PRÉPA Avenir jeunes.

Il nous a donc fallu développer une stratégie de communication pour aller chercher le public et identifier les personnes intéressées.

# Accompagnement à la construction d'un projet professionnel

## PRÉPA PROJET

L'offre «PRÉPA Projet » vise à construire un projet professionnel et accéder à la qualification.

En amont de la « QUALIF », la gamme « PRÉPA » permet aux publics de se préparer avant d'intégrer une formation qualifiante ou d'accéder directement à un emploi.

La formation s'organise sous forme d'ateliers, adaptés aux besoins de chacun. Il s'agit de définir puis d'approfondir son projet et de se préparer à l'entrée en formation qualifiante dans le secteur professionnel visé.

# 204 Bénéficiaires



**11 000** Heures en centre

**9 000** Heures en entreprise



**75%**  
moins de 26 ans

**8%**  
45 ans et +

**37%**  
niveau 3

**45%**  
niveau 3

**10%**  
mineurs

**77%**

orientés par une structure d'accompagnement

**21%**

ont pris directement contact

Tout public peut bénéficier de cette formation : demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi, salarié.e.s à temps partiel, étudiant.e.s, salarié.e.s en arrêt maladie (après avis du médecin conseil...).

Chaque personne peut bénéficier d'un ou plusieurs ateliers en fonction de ses besoins : ateliers thématiques et/ou ateliers sectoriels sur des secteurs professionnels précis. Les personnes intégrant la PRÉPA Projet peuvent suivre une formation de quelques jours (voire une journée) à plusieurs mois de formation, selon les ateliers à la carte suivis.

Ce nouveau marché nous amène à développer nos partenariats avec les centres de formation qualifiante du territoire.

Adalea est mandataire sur le lot de Saint-Brieuc Armor Agglomération, en sous-traitance de l'AMISEP sur le territoire de Loudéac qui correspond au lot Loudéac, Pontivy, Ploërmel.

# Accompagnement à l'insertion socio-professionnelle

## Action Territoriale Expérimentale PJJ

Depuis le 1er février 2018, Adalea a mis en place une ATE (Action Territoriale Expérimentale) en partenariat avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) de Saint-Brieuc et de Guingamp.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse des Côtes-d'Armor et le Pôle Emploi Formation d'Adalea ont engagé une réflexion commune sur la question de la prise en charge et l'accompagnement socioprofessionnel des publics accompagnés / suivis par la PJJ.

**22** Bénéficiaires  **+57%**



**3 400** Heures en  
centre

**840** Heures en  
entreprise



Développement des partenariats avec des auto-écoles du territoire afin d'amener les jeunes jusqu'au passage du Code de la route, clé vers l'insertion.

**18** Bénéficiaires



**1 900** Heures en  
centre

**230** Heures en  
entreprise



**2** sessions

**2,6**  
mois  
d'accompagnement

## ACTION DE REMOBILISATION DES BÉNÉFICIAIRES DES MINIMAS SOCIAUX

Suite à un appel à projet du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, Adalea a été retenue pour mettre en œuvre sur Loudéac des actions de remobilisation destinées aux personnes relevant des minimas sociaux, en particulier les bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs sur un projet personnel. Cette action a pour finalité de les inscrire dans un parcours socio-professionnel, en fonction de leur bassin de vie.

# Remise à niveau des savoirs de base

## COMPÉTENCES CLÉS

L'action de formation Compétences Clés est ouverte à toute personnes de niveau 3 et infra 3 souhaitant :

- Travailler sur la lecture, l'écriture, le calcul, la communication, l'outil informatique...
- Accéder à un emploi ou à un contrat en alternance,
- Évoluer professionnellement ou se reconverter,
- Être plus autonome au quotidien.

2 objectifs sont recherchés :

- Développement des Compétences Clés pour l'insertion professionnelle,
- Développement des Compétences Clés en Français Langues Étrangères.

**134**  
Bénéficiaires

Loudéac

Pontivy



**6 400** Heures



**23%**  
moins de 26 ans

**22%**  
45 ans et +

**88%**  
niveau 3  
et infra 3

**12**  
Bénéficiaires

Financements  
Entreprises  
OPCO



**372** Heures



≈ **22** ans

Plusieurs axes sont travaillés dans le cadre du dispositif Compétences Clés :

- Communication en langue française : Compréhension et expression écrites et orales, techniques de l'écrit, vocabulaire...
- Mathématiques, sciences et technologie : calcul, raisonnement logique,
- Compétences numérique : initiation à l'informatique, logiciels bureautique, internet,
- Communication en Langues Etrangères : Français langues étrangères – FLE.

D'autres compétences peuvent être abordées de manière transversale dans ces ateliers selon les besoins de chacun : développement de la capacité à apprendre, organisation du travail, droits fondamentaux, développement durable.

# Accompagnement à la mobilité

98

Personnes accompagnées



479

Depuis l'ouverture



≈ 31 ans

32% Sans diplôme ou niveau infra 3



25 Codes de la route obtenus

52% à la 1<sup>ère</sup> présentation



22 Permis obtenus

63% à la 1<sup>ère</sup> présentation

## CODE DE LA ROUTE EN MAISON D'ARRÊT

Les objectifs sont de :

- Replacer les détenus dans une dynamique positive de réussite,
- Rompre avec les situations d'échec rencontrées en auto-école,
- Préparer et accompagner les détenus dans la phase de découverte et d'apprentissage du Code de la route,
- Faire passer l'Examen Théorique Général.

L'enseignement du code constitue un levier à la re-médiation des savoirs de base, à l'éducation citoyenne et à la prévention des risques, directement transférables aux situations de la vie courante.

## AES : AUTO-ÉCOLES SOLIDAIRES

3 auto-écoles à Loudéac, Pontivy et Ploërmel.

Depuis leur ouverture, les Auto-Écoles Solidaires ont su répondre aux attentes des publics confrontés à des problématiques de mobilité. Elles atteignent aujourd'hui leur fonctionnement optimal.

Dans tous les cas, les Auto-Écoles Solidaires ne se positionnent pas en tant que concurrentes des auto-écoles « classiques » mais bien en complémentarité, en intervenant auprès des publics ne relevant pas de ces auto-écoles. En effet, elles s'adressent à des publics qui présentent des difficultés d'apprentissage et/ou des difficultés financières.

La finalité du dispositif étant l'accès à la mobilité dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle.



1 session

8 détenus



≈ 34 ans

62% Sans diplôme



33% de réussite

# Atelier peinture / second œuvre

## bâtiment

Acteur économique à part entière, le **Chantier Peinture second œuvre Bâtiment** de l'association Adalea intervient, depuis plus de vingt ans sur le territoire de Saint Briec Armor Agglomération.

**29** Salarié.e.s  
en insertion



Encadrée par un professionnel du bâtiment, une équipe de douze salarié.e.s en insertion réalise des travaux de rénovations intérieures de bâtiment : peinture, pose de revêtements muraux-sols, pose de cloisons sèches, menuiserie, faïence...

**83 %** hommes  
**17 %** femmes

En 2019, le Pôle est porté par trois types de clients :

- L'association Adalea, avec notamment le Pôle Logement et Hébergement,
- Les services de l'Etat et collectivités, avec notamment les communes de Hillion et de Quessoy,
- Les bailleurs sociaux, Terre et Baie Habitat et Côtes d'Armor Habitat.

**92 %**  
bénéficiaire  
du RSA

**11**  
mois  
Durée moyenne  
de contrat



**90 %**  
ont des  
problèmes de  
santé

**73 %**  
Sans  
permis de  
conduire

**76 %**  
Sans  
qualification

**42 %**  
Sans  
logement stable



**57 %**  
Sorties  
positives  
formation  
ou certification

**43 %**  
Sorties  
Pour déménagement,  
maternité,  
Problèmes de santé

En 2019, l'ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) a été sélectionné dans le cadre de l'appel à mobilisation de la Fédération des Acteurs de la Solidarité pour intégrer la formation-action SEVE Emploi.

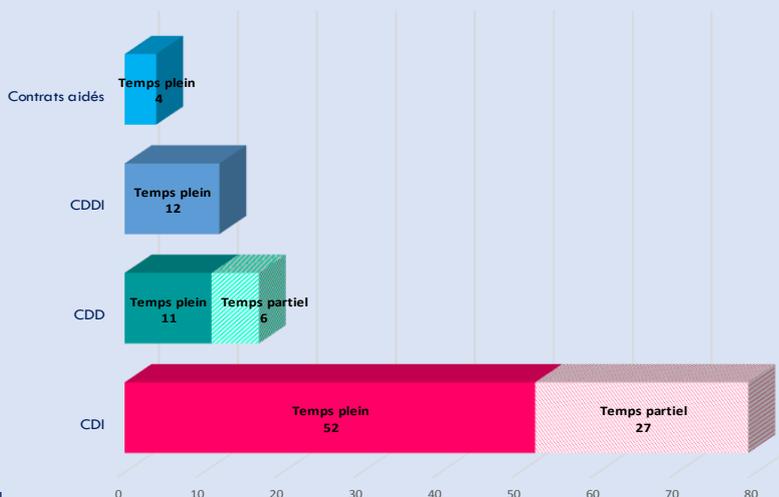
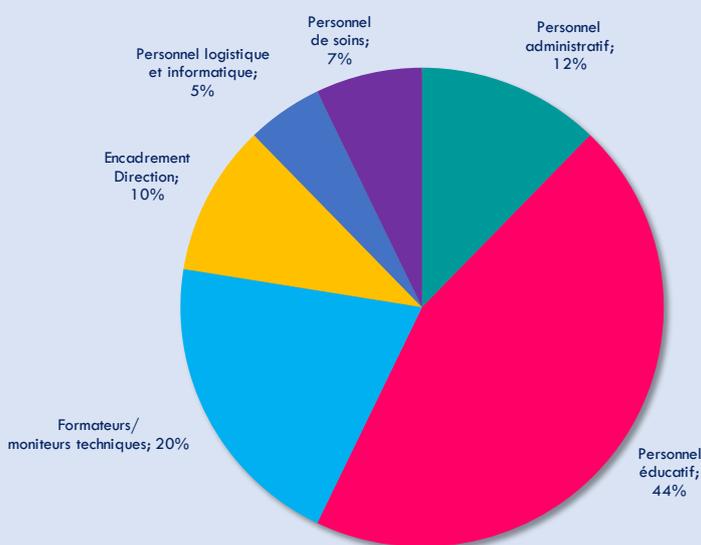
# Ressources humaines

## LES EFFECTIFS ET LEURS TYPOLOGIES

Les effectifs et leurs typologies restent similaires aux précédentes années avec une majorité de personnel éducatif et de formateurs.trices représentative des métiers d'Adalea. Les femmes représentent 73 % des effectifs. La moyenne d'âge tend à baisser s'expliquant par des départs à la retraite.



**38 ans**  
Moyenne d'âge



## LA FORMATION DU PERSONNEL

Composante majeure dans la politique de ressources humaines de l'association, la formation s'est mis en œuvre en 2019 essentiellement sur des actions collectives notamment autour des usages du numérique, des pratiques d'accompagnement ou encore autour des actualités juridiques

**82**  
Salarié.e.s  
bénéficiaires  
de formation

**2 206**  
heures  
de formation



**30 728 €**  
de budget alloué

**84%**  
Fonds UNIFAF  
**16%**  
Fonds propres

## LE DIALOGUE SOCIAL

Maintenant un dialogue de qualité et une volonté commune de conforter les conditions de travail des salarié.e.s de l'association, les représentants du personnel et la direction ont travaillé en 2019, notamment sur l'installation du CSE et ses modalités de fonctionnement, la mise en place de la commission santé et sécurité au travail, ou encore la mise en œuvre d'une nouvelle complémentaire santé pour les salarié.e.s avec les garanties s'inscrivant dans le cadre du 100% santé.



# Bénévolat

**1 704**  
heures  
de bénévolat  
cumulé



**33**  
Bénévoles  
(sur l'année)

**24**  
d'actions  
**09**  
Administrateurs.trices

## BÉNÉVOLAT D'ACTIONS ET DE COMPÉTENCES

Le bénévolat d'actions, de compétences s'inscrit en complémentarité de l'action salariée afin de couvrir des besoins des publics. Citons en exemple : la médecine, l'ostéopathie, la sophrologie, la pharmacie, la coiffure, l'interprétariat, l'animation ludique auprès des enfants hébergés, le soutien scolaire ou l'appui aux compétences clés ou encore l'infographie.

En 2019, le nombre de bénévoles d'actions a augmenté du fait des besoins liés à l'organisation des 40 ans de l'association.

## GOVERNANCE ASSOCIATIVE

Acteurs garants des valeurs de l'association et investis dans les grandes prises de décisions pour l'association Adalea, les administrateur.rice.s s'investissent à travers les réunions des instances délibératives mais également à travers les événements organisés par l'association ou ses partenaires, ou encore à travers des commissions de travail ou comités de pilotage ouverts aux salarié.e.s de l'association telles que finances / ressources humaines / mécénat / gouvernance / projet associatif / Immobilier / 40 ans / commissions par pôles.



## VALORISATION COMPTABLE DU BENEVOLAT

Dès 2020, en lien avec l'évolution du plan comptable, le bénévolat d'actions, de compétences ou de gouvernance sera dorénavant inscrit en comptabilité au titre des contributions volontaires en nature.

Une valeur monétaire lui sera attribuée afin d'indiquer la plus-value que représente l'engagement bénévole pour les actions de l'association. Tout comme l'investissement des salarié.e.s, l'implication des bénévoles est précieuse pour le fonctionnement de l'association Adalea.



Préparation du spectacle - 40 ans d'Adalea le 20.09.2019

# Zoom sur les 40 ans d'Adalea



L'empreinte d'une association c'est avant tout l'objet qu'elle défend et la force du collectif. Cette empreinte a pris un écho retentissant auprès des personnes accueillies, des bénévoles, salarié.e.s et partenaires d'Adalea durant cette semaine du 16 au 20 septembre.

Bien plus qu'un moment festif, cet anniversaire mettait en lumière la générosité, la solidarité, le pouvoir d'agir et l'intelligence collective de l'ensemble des acteurs.actrices d'Adalea.

Depuis près de 18 mois, l'équipe d'Adalea composée de bénévoles, salarié.e.s, personnes accompagnées a travaillé sans relâche pour proposer ce temps fort avec l'ambition de :

- Mettre les gens sur le même pied d'égalité ;
- Modifier le regard sur l'exclusion ;
- Renforcer la cohésion associative.

Ainsi, c'est près de 110 personnes qui se sont mobilisées sur le projet dans les différents ateliers de production autour des professionnel.le.s de Galapiat, la Cité du Goût et des Saveurs et Echappées Photographiques :

- création de **décor**s, lotus et nénuphars en papier, supports aux

chemins lumineux entre les chapiteaux et supports pour les animations du groom-service,

- création de **l'exposition** suite à la sélection de 18 clichés de salarié.e.s ou personnes accueillies qui se sont prêtées au jeu de mise en scène lors des ateliers d'expression photographique,
- création du **spectacle** avec pour thème central la fragilité mêlant chant, théâtre et arts du cirque,
- création du **groom-service** mêlant jeu de clown, chant et chorégraphie pour ponctuer le buffet,
- création du **buffet dinatoire et gâteaux d'anniversaire**,
- création de **portraits sensibles** dans le cadre d'une immersion dans les locaux d'Adalea et restitués sous forme de courts métrages,
- **montage et démontage des chapiteaux, de l'exposition photographique.**

Outre ce temps festif du 20 septembre rassemblant près de 270 personnes, une conférence réunissant plus de 80 personnes a été organisée, le 16 septembre, afin d'aborder 40 années de solidarités : les combats d'hier, les défis de demain autour de Michèle PASTEUR, Directrice de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives, Maryvonne BIN-HENG, Présidente honoraire de la Fédération Nationale Solidarité Femmes et Roland JANVIER, Directeur de la Fondation massé Trévidy et Président du Comité Régional du Travail Social de Bretagne.

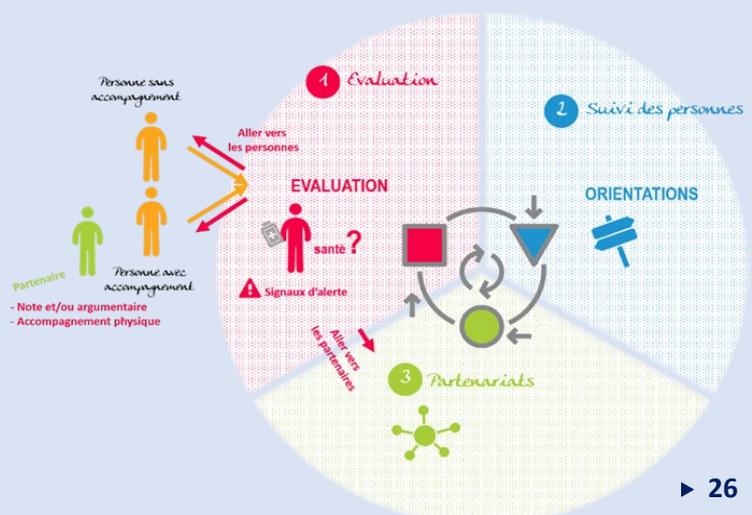
Rappelons que ce projet a vu le jour grâce au soutien financier de la Fondation Abbé Pierre ainsi que la Fondation Jean-Marie Bruneau dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales contre l'Exclusion porté par la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

## Zoom sur le développement du volet santé du SIAO

La mise en œuvre du volet santé a été un axe de travail important en 2019. La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR dispose que les SIAO « *veillent à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique des personnes ou familles [...] ; [ils traitent] équitablement leurs demandes et [leur font] des propositions d'orientation adaptées à leurs besoins* ».

Outre la mise en conformité avec la loi, la nécessité de prendre en compte la dimension santé est également un constat partagé par les différents acteurs intervenant auprès des personnes en situation de précarité.

Il apparaît donc un besoin de structurer l'évaluation et l'accompagnement santé des personnes faisant appel au SIAO. Dans cette optique, une démarche a été initiée dans le cadre d'une réflexion pluri-professionnelle (professionnel.le.s des secteurs sanitaire, médico-social et social) afin de créer une dynamique intersectorielle au service du parcours des personnes, développer de nouvelles pratiques sur les territoires et permettre une co-évaluation sociale et sanitaire dans le cadre du SIAO, afin de garantir une orientation adaptée à la situation de la personne.



# Zoom sur la mise en place du dispositif RAE



Adalea s'engage dans la mise en place du dispositif de **Reconnaissance des Acquis de l'Expérience** (RAE).

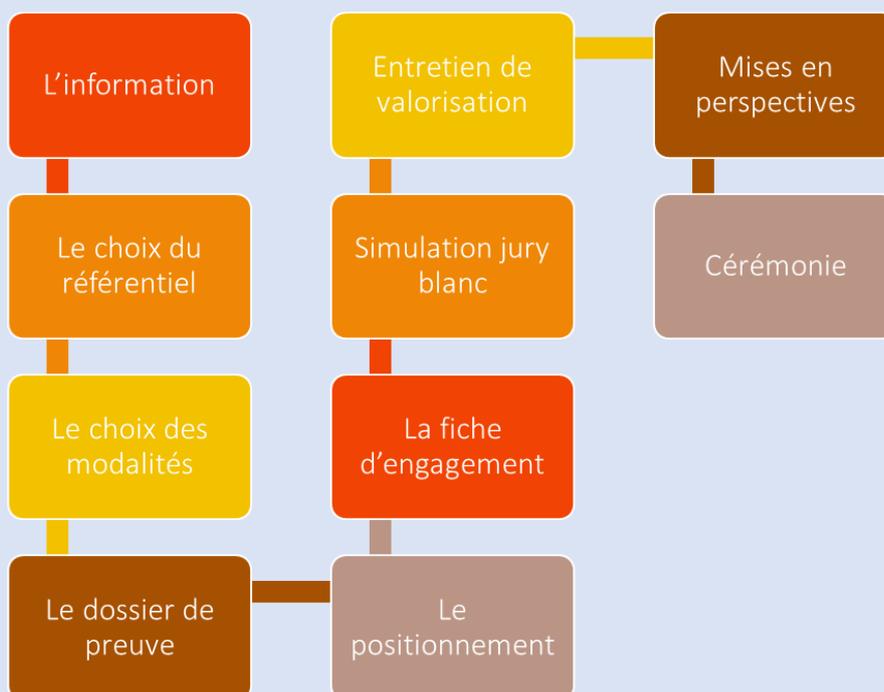
Insufflée par un collectif de structures d'aide par le travail dans le secteur du handicap en 2002, la RAE, portée aujourd'hui par l'association « Différent et compétent », s'est ouverte au secteur de l'insertion par l'Activité Économique (IAE).

Ce dispositif de droit commun permet à toute personne de reconnaître ses compétences, à partir d'une expérience professionnelle quel qu'elle soit (dans le cadre d'un travail, d'un stage, d'une PMSMP...). Des référentiels métiers sont déclinés pour rendre visible et lisible toutes les formes de réussite dans la réalisation des tâches et peuvent être reconnues comme des compétences.

Il existe 3 modalités différentes pour accéder à la reconnaissance des acquis de l'expérience, qui peuvent être un préalable à une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE):

- **Modalité Interne** : la personne explique son travail en montrant les gestes professionnels dans le cadre d'une situation de travail.
- **Modalité Externe ou Transfert** : la personne est capable de présenter son travail, hors chantier et hors contexte habituel. Elle permet à la personne de mettre en mot ses actions et le processus de travail, en formalisant un dossier de preuves, qui servira de support à la reconnaissance de ses compétences.

Étapes de mise en œuvre d'un parcours de RAE en modalité Externe :



La RAE favorise la **promotion des compétences**. La démarche s'appuie sur l'identification de ce que la personne réussit. C'est une démarche de valorisation des acquis et non pas une stigmatisation de ce qui n'est pas acquis (efficient) à ce jour. Cette philosophie s'inscrit pleinement dans le cadre du décret du 20 mai 2009 (formation tout au long de la vie, reconnaissance des savoir-faire et des compétences, VAE...).

La RAE permet :

- Pour le salarié en insertion : être acteur et auteur de son parcours, être dans une dynamique de professionnalisation, prendre conscience de sa valeur et ses potentiels, développer l'estime de soi, la confiance en soi et favoriser l'accès à la formation ou l'emploi durable.
- Pour l'équipe encadrante : favoriser une démarche d'amélioration continue des pratiques, renforcer la motivation au travail et les postures professionnelles des salarié.e.s en insertion.
- Pour l'association : moderniser l'organisation du Pôle, répondre à nos engagements de sorties durables, travailler en réseau.

# Zoom sur le projet associatif

En 2019, dans la dynamique fédératrice des 40 ans, les salarié.e.s et bénévoles ont travaillé sur le nouveau projet associatif 2020-2025 à travers différents temps de concertation, tout en tirant les enseignements du projet associatif 2014-2019.

Une journée associative organisée le 29 novembre 2019 a permis aux 82 bénévoles et salarié.e.s présents de s'approprier et échanger collectivement, au sein d'ateliers, sur les visions et engagements à porter durant ces 6 prochaines années pour l'association Adalea, et ainsi faire en sorte qu'elle devienne un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne.

Cette vision d'avenir s'accompagne de 5 valeurs intangibles :

- ◆ La solidarité ;
- ◆ La tolérance ;
- ◆ Le respect citoyen de tout individu ;
- ◆ La confiance en la personne ;

et s'inscrit à travers 5 grandes visions, elles-mêmes déclinées en 10 engagements :

- ◆ Une association porteuse de valeurs, éveilleuse de conscience et d'engagement citoyen ;
- ◆ Une association de taille humaine, de proximité qui met en œuvre une intelligence collective ;
- ◆ Un laboratoire de l'innovation sociale en réponse aux besoins des publics ;
- ◆ Une association engagée et investie dans ses territoires ;
- ◆ Une association connue et reconnue, influente auprès de la société civile organisée.



Au-delà de la reformulation des visions et engagements, pour les adapter au mieux à la compréhension des salarié.e.s et bénévoles, cette concertation a permis de souligner tout particulièrement le besoin de communication et de concertation interservices ainsi que la nécessité de mettre la personne accueillie/accompagnée au cœur du projet associatif.

Véritable boussole de l'association, ce projet associatif se déclinera en opérations concrètes à travers les projets de services qui seront réactualisés d'ici la fin d'année 2020. Ce projet associatif sera animé tout au long de sa mise en œuvre via une gouvernance adaptée où personnes accueillies, bénévoles, salarié.e.s devront trouver leur place pour prendre en main le futur d'Adalea.



# Zoom sur le soutien à l'innovation

Adalea est une association reconnue pour son action sociale inventive et offensive. Afin d'apporter des réponses nouvelles aux personnes qu'elle accompagne, l'association déploie depuis 2012 une stratégie de financement privé consacrée au soutien à l'innovation.

Chaque année, de nouveaux projets voient le jour grâce au soutien financier de particuliers et d'entreprises. Ce sont pour nous de véritables alliés dans le combat que nous menons contre l'exclusion et contre les violences faites aux femmes. En 2019, les projets qui ont été soutenus sont les suivants :

## Culture et participation au service de l'inclusion

1979-2019, Adalea a fêté ses 40 ans en réunissant bénévoles, salarié.e.s et personnes accompagnées pour préparer un événement collectif, culturel et festif où chacun avait sa place. Ce projet a reçu le soutien de la Fondation Abbé Pierre et de la Fondation Jean-Marie Bruneau dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales contre l'Exclusion porté par la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

## Un temps pour elles

De nombreuses femmes qui arrivent de pays en situation de conflits armés ont subi tous types de violences. Face à ce phénomène, nous avons imaginé une prise en charge globale, afin de permettre à ces femmes de recouvrer un bien-être global et de reprendre pied. Pour ce projet qui se développera sur 3 ans, nous avons reçu le don d'une personne qui a souhaité rester anonyme, et qui a permis de lancer cette action.

## Un simulateur de conduite pour les auto-écoles solidaires en Centre Bretagne

Nos auto-écoles solidaires s'adressent aux personnes qui ont des difficultés d'apprentissage et/ou sociales et économiques, qui ne leur permettent pas d'intégrer les auto-écoles classiques. Notre objectif : faciliter l'insertion professionnelle en levant le frein de la mobilité, par un accompagnement spécifique. L'association franchit une nouvelle étape et innove avec l'acquisition d'un simulateur de conduite, qui a pour but de renforcer notre action. Ce projet a reçu le soutien de la Fondation Safran pour l'insertion.

## C'est permis à l'IME et à l'ESAT !

La mobilité est un enjeu majeur pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap, particulièrement en milieu rural. Le projet : favoriser l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle d'un groupe de jeunes accompagnés en IME (Institut Médico Educatif) et en ESAT par Les Nouelles, à Loudéac, avec l'obtention du code, 1ère marche vers la mobilité et à terme vers l'emploi. Pour ce projet nous avons reçu le soutien de la Fondation la Française des Jeux, de la Fondation de Fédération Française du Bâtiment (FFB) et d'un donateur particulier.

## Partir

Ce projet de film a été imaginé pour sensibiliser le grand public au problème des violences conjugales et intra-familiales, qui compte parmi les combats historiques de l'association. S'appuyant sur les témoignages de femmes et enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales, qui s'inscrivent dans une étape de reconstruction avec l'appui des équipes d'Adalea, ce projet lancé en 2019 a reçu le soutien de donateurs particuliers.



## 2019 c'est aussi...

L'inauguration du **Point Santé Mobile** à Cléguérec : un camping-car acquis et aménagé avec le soutien de la Fondation Vinci pour la Cité et la Fondation Crédit Agricole, pour nos actions de prévention et de sensibilisation en matière de santé en Centre-Bretagne.

La poursuite de l'action **Histoire de Dire**, consacrée aux enfants témoins/victimes de violences intra-familiales, qui a été soutenue pendant 3 ans par la Fondation Up.

La **collecte de vêtements d'hiver** pour les personnes que nous accompagnons, réalisée par les habitants et commerçants de Saint-Quay Portrieux, et en partenariat avec la Croix-Rouge.



**MERCI AUX MÉCÈNES ET DONATEURS.TRICES POUR LEUR SOUTIEN !**

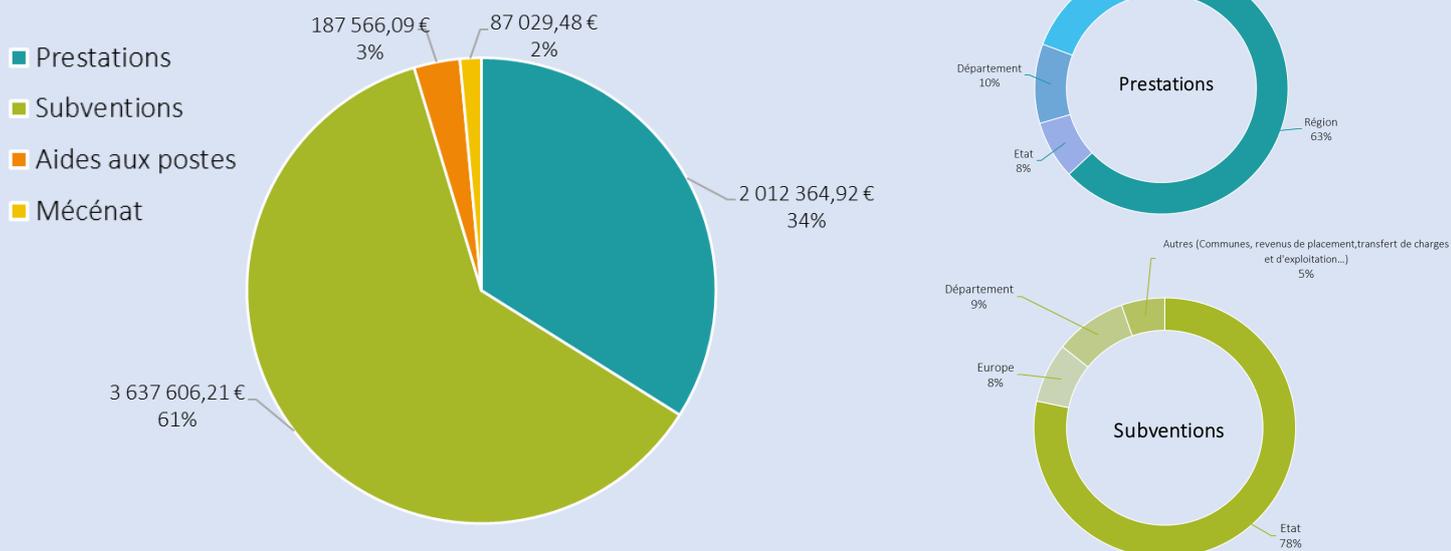


Théâtre forum « sardines du désert » - 31.05.2019

# RAPPORT FINANCIER

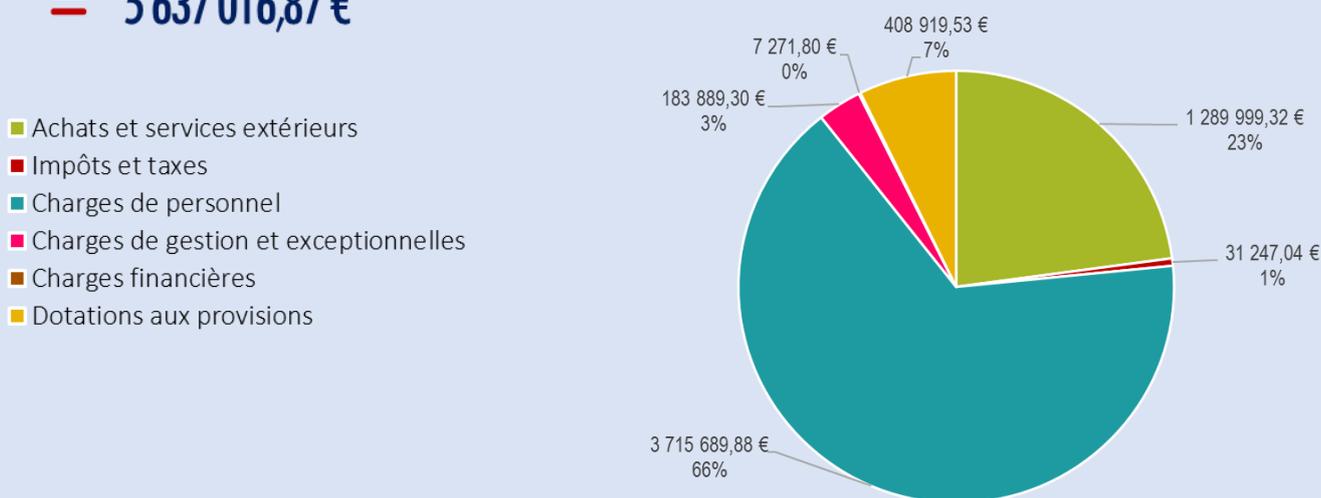
## Répartition des recettes globales de l'association

= 5 924 566,70 €



## Répartition des dépenses globales de l'association

= 5 637 016,87 €



## Résultat



<b>Recettes</b>	-	<b>Dépenses</b>	
5 924 566,70 €		5 637 016,87 €	= 287 549,83 €

# RAPPORT D'ORIENTATION



Au moment de l'écriture de ce rapport d'orientation **2020** et de la tenue de notre Assemblée Générale, notre pays se trouve plongé dans la gestion d'une crise sanitaire mondiale sans précédent que nous étions loin d'imaginer en débutant l'année.

Dès les premières annonces, notre association a dû adapter rapidement son fonctionnement pour faire face et poursuivre, dans un premier temps, les missions essentielles en direction des personnes, avec lesquelles nous sommes engagés. Le confinement et sa gestion dans un fonctionnement associatif ont modifié nos pratiques. La bonne application des gestes barrières reste à ce jour la première arme dont nous disposons pour faire face à cette pandémie et protéger la santé et la sécurité de toutes et tous.

Je tiens à ce stade à remercier l'ensemble des personnels qui se sont mobilisés au quotidien, quel que soit leur poste ou leur fonction, pour le maintien des activités quand cela était possible et nécessaire. J'ai également une pensée pour les professionnel.le.s qui se sont retrouvé.e.s en chômage partiel le temps qu'une organisation puisse être trouvée permettant une reprise d'activité dans de bonnes conditions ainsi que pour l'ensemble des bénévoles de compétences amenés à suspendre leur intervention.

*Notre programme 2020, bien que perturbé, n'est pas remis en cause, nous poursuivrons nos actions sur les axes sur lesquels nous nous sommes engagés en nous adaptant, en réaménageant ou en décalant dans le temps si cela est nécessaire.*

Au début du mois de février 2020, le centre de formation s'est installé rue de Paris, il devra prendre de nouvelles habitudes de travail pour bien s'intégrer sur ce nouveau lieu et dans son environnement. L'Hybiscus, structure alternative aux nuitées hôtelières, destinée aux femmes et aux familles, devrait ouvrir ses portes cette année.

Nous avons été retenus pour notre chantier d'insertion sur le projet SEVE Emploi, porté par la Fédération des Acteurs de la Solidarité. Projet qui nous mobilisera sur toute l'année et nous engagera sur un changement dans notre façon d'aborder l'accompagnement à l'emploi des salarié.e.s en insertion, notre travail avec les entreprises et bien plus globalement dans nos pratiques.

Je retiens également d'autres perspectives qui nous attendent, l'appel à projets sur le dispositif Compétences Clés ou bien le développement de plateformes mobilités sur les territoires du Centre Bretagne et de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Mais aussi, la mise en œuvre de la Pair-aidance sur l'accueil de jour et l'Action Sociale sur l'Espace Public de Saint-Brieuc.

Enfin, après validation de notre projet associatif par le Conseil d'Administration en janvier 2020, celui-ci sera décliné sur les différentes activités en projets de service en prenant en compte l'ambition, les stratégies et les engagements issus de notre projet associatif qui doivent nous guider jusqu'en 2025 et en finalisant le travail engagé sur l'évaluation interne.

*Les valeurs que nous avons réaffirmées dans notre projet associatif sont encore plus porteuses de sens durant cette période et modifieront très certainement nos approches dans un après dont nous ne savons pas encore quand il débutera.*

Restons solidaires pour construire ensemble cet après.

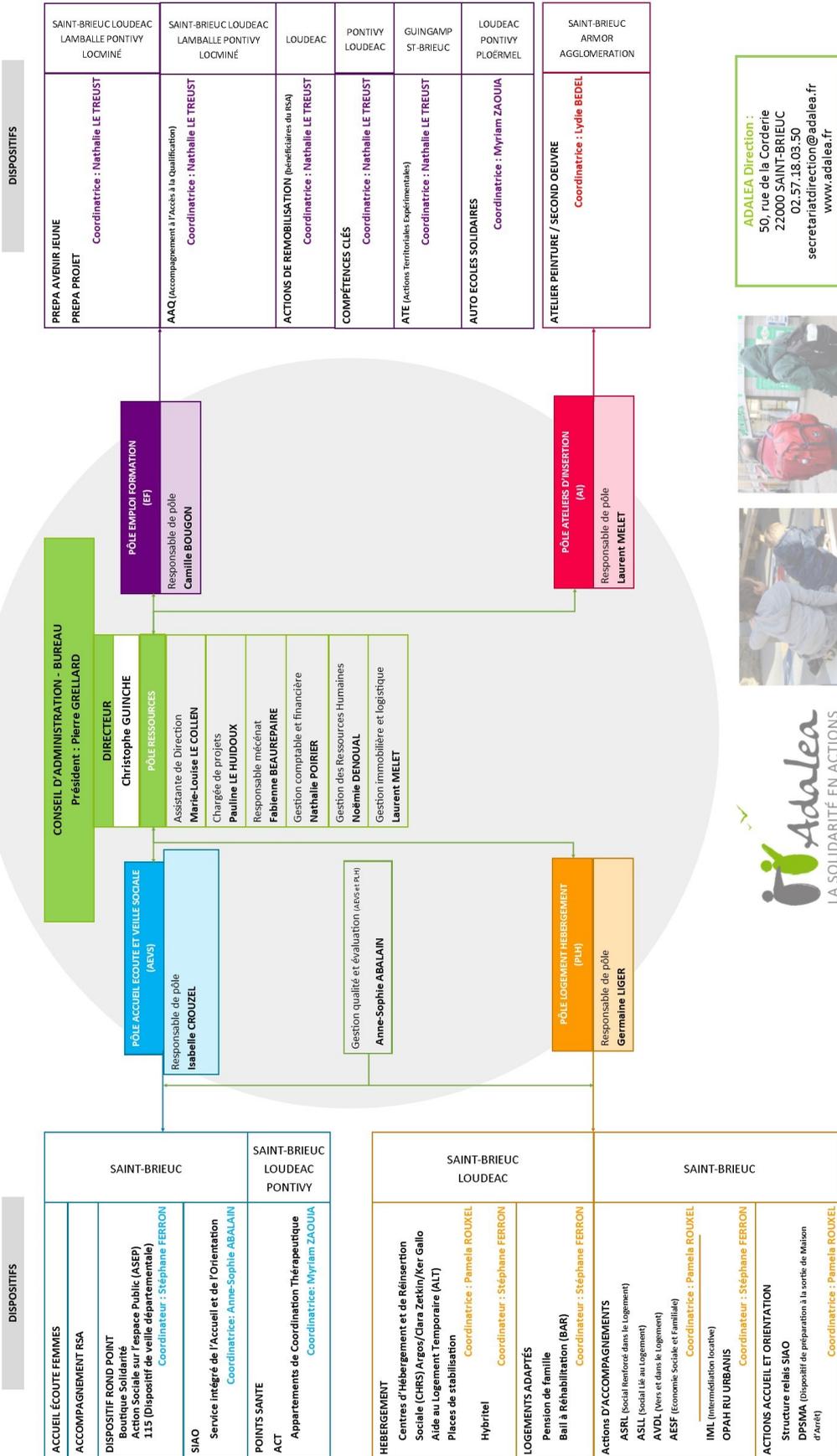
Pierre GRELLARD, Président



Chantier peinture second œuvre bâtiment

# ANNEXE 1

## ORGANIGRAMME



# ANNEXE 2

## Partenariats et représentations

	REPRESENTANT ADALEA
<b>ECHELON NATIONAL</b>	
Groupe d'appui national 115 <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Isabelle CROUZEL, Responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale Anne-Sophie ABALAIN, Coordinatrice du SIAO 22
<b>ECHELON REGIONAL</b>	
Commission Régionale Logement Hébergement <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Germaine LIGER, Responsable du pôle Logement Hébergement
CRSA (Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie) <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> / URIOPSS	Christophe GUINCHE, Directeur
Commission Médicosociale ARS, <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> / URIOPSS	Christophe GUINCHE, Directeur
Membre permanent à la Commission de Sélection d'Appels à Projets médico-social relevant de la compétence du Directeur Général de l'ARS. <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> / URIOPSS	Christophe GUINCHE, Directeur
Conférence des organismes de formation pilotée par le Conseil Régional	Camille BOUGON, responsable du pôle Emploi Formation
Conseil d'Administration <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> région Bretagne	Marie France BOMMERT, Vice-Présidente est membre du CA
Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Pour la Fédération des Acteurs de la Solidarité (Suppléant)	Christophe GUINCHE, Directeur
<b>ECHELON DEPARTEMENTAL 22</b>	
ALTER ( <i>Agence Locale pour le Travail par l'Emploi Reconstitué</i> )	Pierre GRELLARD, Président. ADALEA est actionnaire d'ALTER
CIDFF ( <i>Centre d'Information sur le Droits des Femmes et des familles</i> )	Marie-France BOMMERT, Vice-Présidente est membre du CA
FAIRE ( <i>Fédération des Associations d'Insertion Pour la Requalification par l'Emploi</i> )	Pierre GRELLARD, Président est membre du bureau
<i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> région Bretagne	Marie-France BOMMERT, Vice-Présidente est déléguée pour le département 22
FNSF ( <i>Fédération Nationale Solidarité Femmes</i> )	Pamela ROUXEL, coordinatrice du pôle Logement Hébergement
Maison départementale des Femmes (membre du Conseil d'Administration)	Pamela ROUXEL, coordinatrice du pôle Logement Hébergement
Comité directeur FSL ( <i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i> )	Christophe GUINCHE, Directeur
Conseils d'administration de Terre et Baie Habitat	Christophe GUINCHE, Directeur
Conseils d'administration de Côtes d'Armor Habitat	Lionel BRAS, secrétaire adjoint est membre du CA
Comité responsable du PDALHPD ( <i>programme départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées</i> )	Christophe GUINCHE, Directeur
Conseil Territorial de Santé Armor	Jacques COUSIN, membre du CA, représentant des associations d'insertion adhérentes <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>
Comité technique du PDALHPD	Germaine LIGER, responsable du pôle Logement Hébergement
Commission technique d'attribution FSL ( <i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i> )	Isabelle CROUZEL, responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
Commission de Coordination des Expulsions Locatives (CCAPEX)	Isabelle CROUZEL, responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
Commission de Médiation DALO	Isabelle CROUZEL, responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
<b>SAINT-BRIEUC</b>	
Conseil de développement du Pays de Saint-Brieuc	Pauline LE HUIDOUX, chargée de projets
Régie de Quartiers	Jacques COUSIN, membre du CA Marie-France BOMMERT, Vice-Présidente
SOLHA : Solidaires pour l'Habitat	Pierre GRELLARD, Président
Comité Unique de Programmation des Fonds Régionaux et Européens du Pays de Saint-Brieuc	Pauline LE HUIDOUX, chargée de projets
Conseil Local de Santé Mentale	Christophe GUINCHE, Directeur
Pôle d'Accès en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux (PARADS)	Isabelle CROUZEL, responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
Mission Locale (membre du CA)	Marie-France BOMMERT, Vice-Présidente
Conseil de Développement du Pays de Saint-Brieuc et de Saint-Brieuc Armor Agglomération	Pauline LE HUIDOUX, chargée de projets
<b>LOUDEAC</b>	
ADESS Centre Bretagne (Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire)	Laurent MELET, Responsable du pôle Ateliers d'insertion et immobilier
Carrefour social (Loudéac)	Laurence VALLEE, travailleuse sociale
Dynamique emploi services (AI)	Laurence VALLEE, travailleuse sociale
Mission locale Centre Bretagne (Membre suppléant du CA)	Camille BOUGON, Responsable du pôle Emploi Formation
Comité Unique de Programmation des Fonds Régionaux et Européens du Pays du Centre-Bretagne	Laurent MELET, Responsable du pôle Ateliers d'insertion et immobilier
Conseil de Développement de Loudéac Communauté (membre)	Laurent MELET, Responsable du pôle Ateliers d'insertion et immobilier

# ANNEXE 3

## Bilan actif au 31 décembre 2019



Bilan actif

Adalea Ass

Actif		Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	67 457	67 457		1 840
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>	<b>67 457</b>	<b>67 457</b>		<b>1 840</b>
Immobilisations corporelles	Terrains	323 300		323 300	323 300
	Constructions	1 132 094	568 597	563 496	619 062
	Inst. techniques, mat.out.industriels	96 927	80 884	16 043	23 974
	Autres immobilisations corporelles	1 353 158	717 188	635 970	676 088
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours	48 567		48 567	2 563
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>	<b>2 954 047</b>	<b>1 366 670</b>	<b>1 587 376</b>	<b>1 644 988</b>
Immobilisations financières	Participations	2 896		2 896	2 896
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	15 007		15 007	232
	Prêts	102 072		102 072	91 726
	Autres immobilisations financières	26 571		26 571	26 123
	<b>TOTAL</b>	<b>146 548</b>		<b>146 548</b>	<b>120 978</b>
<b>Total I</b>	<b>3 168 052</b>	<b>1 434 127</b>	<b>1 733 925</b>	<b>1 767 807</b>	
Stocks et en cours	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>TOTAL</b>				
Avances et acomptes versés sur commande	Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances usagers et comptes rattachés	1 212 882	11 980	1 200 902	917 153
	Autres créances	70 416		70 416	131 775
	<b>TOTAL</b>	<b>1 283 299</b>	<b>11 980</b>	<b>1 271 318</b>	<b>1 048 929</b>
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement	3 035 136		3 035 136	2 720 724
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	2 269 637		2 269 637	1 861 709
Charges constatées d'avance (4)	5 389		5 389	4 751	
	<b>Total II</b>	<b>6 593 462</b>	<b>11 980</b>	<b>6 581 481</b>	<b>5 636 114</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III				
Primes de remboursement des emprunts	IV				
Ecart de conversion Actif	V				
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>9 761 514</b>	<b>1 446 108</b>	<b>8 315 406</b>	<b>7 403 921</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				



# ANNEXE 3

## Bilan passif au 31 décembre 2019



Bilan passif (avant répartition)

Adalea Ass

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	405 290	405 290
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	3 325 848	3 269 360
	Résultat de l'exercice	287 549	103 851
	Autres fonds		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	366 295	318 933	
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	417 989	415 973	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
<b>Total I</b>		<b>4 802 974</b>	<b>4 513 408</b>
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	677 587	534 503
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	870 571	836 932
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	55 000	
<b>Total II</b>		<b>1 603 159</b>	<b>1 371 435</b>
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	455 359	531 489
	Emprunts et dettes financières divers (3)	13 274	9 816
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	488 408	279 494
	Dettes fiscales et sociales	454 216	553 885
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 079	
	Autres dettes	459 904	142 971
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	29	1 419	
<b>Total III</b>		<b>1 909 272</b>	<b>1 519 077</b>
Écart de conversion passif IV			
<b>Total du passif (I+II+III+IV)</b>		<b>8 315 406</b>	<b>7 403 921</b>
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	1 909 272	1 519 077
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

# ANNEXE 3

## Compte de résultat au 31 décembre 2019



### Compte de résultat

Adalea Ass

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018  
 Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires	1 055 455	745 032
	Autres services	889 975	999 459
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	1 945 430	1 744 491
	Production stockée		
	Production immobilisée	16 119	15 390
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	130	130
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	3 688 579	3 724 185
Produits liés à des financements réglementaires			
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	109 038	228 556	
Autres produits	88 617	26 433	
Total des produits d'exploitation I		5 847 915	5 739 188
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	309 653	320 639
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	980 345	1 028 082
	Impôts, taxes et versements assimilés	268 736	205 592
	Salaires et traitements	2 556 508	2 580 168
	Charges sociales	912 121	1 042 626
	amortissements	179 857	204 528
	provisions		
Dotations d'exploitation			
sur immobilisations			
sur actif circulant : provisions	11 980	10 053	
pour risques et charges : provisions	162 021	110 829	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	38 194	5 288	
Total des charges d'exploitation II		5 419 420	5 507 810
Résultat d'exploitation (I-II)		428 495	231 378
Opér. courantes	Excédents ou déficits transférés III	50 814	
	Déficits ou excédents transférés IV	(122 949)	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	50 272	54 255
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers V		50 272	54 255
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	7 271	8 776
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI		7 271	8 776
Résultat financier (V-VI)		43 001	45 479
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		399 361	276 857
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Edité à partir de Loop 96276



# ANNEXE 3

## Compte de résultat au 31 décembre 2019



### Compte de résultat

#### Adalea Ass

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018  
 Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	551	3 162
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 651	10 489
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	9 202	13 651
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 719	359 569
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	59	502
	Total des charges exceptionnelles VIII	22 804	360 071
<b>Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		<b>-13 602</b>	<b>-346 419</b>
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		9 570	3 502
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		244 626	517 384
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		333 265	340 468
Total des produits (I+III+IV+VII+X) XIII		6 202 832	6 324 480
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		5 915 282	6 220 629
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		287 549	103 851
Évaluation des contributions volontaires en nature			
<b>Produits</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			



# ANNEXE 4

## Lexique des sigles

<b>ACI</b>	Atelier et Chantier d'Insertion
<b>ACT</b>	Appartements de Coordination Thérapeutique
<b>AES</b>	Auto-écoles Solidaires
<b>AESF</b>	Accompagnement en Economie Sociale et Familiale
<b>AEVS</b>	Accueil Ecoute et Veille Sociale
<b>ALT</b>	Aide au Logement Temporaire
<b>ASEP</b>	Action Sociale sur l'Espace Public
<b>ASLL</b>	Accompagnement Social Lié au Logement
<b>ASRL</b>	Accompagnement Social Renforcé dans le Logement
<b>ATE</b>	Action Territoriale Expérimentale
<b>AVDL</b>	Accompagnement Vers et Dans le Logement
<b>BAR</b>	Bail A Réhabilitation
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDDI</b>	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CHRS</b>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<b>CSE</b>	Comité Social et Economique
<b>DPSMA</b>	Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt
<b>FJT</b>	Foyer de Jeunes Travailleurs
<b>FLE</b>	Français Langues Etrangères
<b>IAE</b>	Insertion par l'Activité Économique
<b>IML</b>	Intermédiation Locative
<b>OPCO</b>	Opérateurs de Compétences
<b>PDALHPD</b>	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
<b>PJJ</b>	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<b>PMSMP</b>	Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
<b>POP</b>	Plateforme d'Orientation Professionnelle
<b>PPI</b>	Prestation Préparatoire à l'Insertion
<b>RAE</b>	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>SBAA</b>	Saint-Brieuc Armor Agglomération
<b>SIAO</b>	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
<b>SPIP</b>	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNIFAF</b>	Organisme Paritaire Collecteur Agréé de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale



# Ils nous soutiennent

# ou nous ont soutenus



## ADALEA Direction

50, rue de la Corderie  
22000 SAINT-BRIEUC

02.57.18.03.50

[secretariatdirection@adalea.fr](mailto:secretariatdirection@adalea.fr)